

MARCHES ET ACCORDS-CADRES
ACTE D'ENGAGEMENT¹ATTRI1
AE

Date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

L'acte d'engagement vaut accord de toutes les pièces du marché.

A - Objet de l'acte d'engagement.**■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:**

(Prendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES EN BOIS PAR DES MENUISERIES EN BOIS (PORTES ET FENETRES) – HOTEL DE VILLE ET SALLE DES FETES**■ Cet acte d'engagement correspond :**

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante : non autorisée

à l'option :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :**

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes :

- Le présent acte d'engagement et ses annexes financières, « de co-traitance » et de « sous-traitance » remis par le titulaire à l'appui de son offre ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), accepté sans modification et dont l'original conservé par l'administration fait seul foi ;

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) accepté sans modification et dont l'original conservé par l'administration fait seul foi et ses annexes quand elles existent ;

- **Un mémoire technique comportant :**

- Les dispositions mises en œuvre pour le bon déroulement du chantier avec identification des contraintes du chantier (méthodologie et procédés d'exécution, sécurité et hygiène sur le chantier, installations de chantier, etc....)
- Les moyens humains et matériels spécifiquement affectés au chantier
- La qualité et la provenance des fournitures ainsi que les fiches, dossiers techniques et renseignements que doit fournir chaque candidat, conformément aux indications du CCTP
- Les dispositions mises en œuvre par le candidat en matière de protection de l'environnement
- Un planning prévisionnel détaillé comportant les délais de fabrication et de livraison
- L'attestation de visite **obligatoire**.

 Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

 engage la société SERBOIS sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SERBOIS SARL**142 rue Poincaré****57340 MORHANGE**☎ : **03.87.86.14.55**☎ : **03.87.86.26.95**✉ : **appel.serplaste@orange.fr****SIRET : 303 915 474 00025** L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

1°) à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées sur la base de la DPGF : aux prix indiqués ci-dessous au Taux de TVA de : 20 %

Montant HORS TAXES arrêté à (en chiffres et en lettres) : 159.732,41 €

Cent cinquante neuf mille sept cent trente deux euros et quarante et un centimes hors taxes

Montant TTC arrêté à (en chiffres et en lettres) : 191.678,89 €

Cent quatre vingt onze mille six cent soixante dix huit euros et quatre vingt neuf centimes toutes taxes comprises.

ET / OU aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.**2°) à livrer les fournitures ou à exécuter les prestations demandées EN OPTION :** aux prix indiqués ci-dessous au Taux de TVA de : 20 %

Montant HORS TAXES arrêté à (en chiffres et en lettres) : 19.691,09 €

Dix-neuf mille six cent quatre-vingt onze euros et neuf centimes hors taxes

Montant TTC arrêté à (en chiffres et en lettres) : 23.629,31 €

Vingt-trois mille six-cent vingt-neuf euros et 31 centimes toutes taxes comprises

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

OU aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.) conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer : (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire : CIC

■ Numéro de compte : 30087 33380 00017704101 03

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)**B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :**La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de **6 mois incluant la période de préparation de 8 semaines**
à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

 la date de réception de la notification du marché ou de l'accord-cadre ; **la date de réception de notification de l'ordre de service à l'attributaire ;** la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.Date prévisionnelle de début des travaux : **courant 1^{er} semestre 2019.**Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

■ Nombre des reconductions : ... **0** ...■ Durée des reconductions : ... **NEANT** ...

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation et/ou l'avis d'appel public à la concurrence soit **120 JOURS**.

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.**C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GLOCK Jean Directeur Gérant	MORHANGE LE 18/12/2018	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Prendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

MAIRIE DE MAROLLES-EN-BRIE place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES-EN-BRIE

SIRET 219 400 488 00017

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Service Comptabilité - Finances

Tél : 01.45.10.38.38

Fax : 01.45.10.38.39

Mail : comptabilite@mairie-marolles.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Trésorerie de BOISSY SAINT LEGER

9 rue de Valenton

94477 BOISSY SAINT LEGER CEDEX

■ Imputation budgétaire : 21311

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Marolles-en-Brie, le

Signature

Copie certifiée conforme à l'original délivré en un unique exemplaire, en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir des créances résultant de ce marché.

Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie

Accusé de réception en préfecture
094-219400488-20190401-112-2019-AI
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019